

L'invitée STÉPHANIE SELLE, DIRECTRICE DE PLANÈTE ENFANTS

Planète enfants a rejoint Coor-
dination SUD en septembre
2010. Stéphanie Selle, direc-
trice de cette association qui
protège les enfants contre la
traite, l'exploitation sexuelle et
toute autre forme de violence,
nous explique les raisons de
cette adhésion.



La traite des enfants: une cause oubliée?

La traite des enfants
est un phénomène
contemporain ma-
jeur: plus d'un million

de victimes mineures par an selon l'Unicef, un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de dollars qui croît plus vite que celui du trafic d'armes ou de drogues, près de 80 % de victimes trafiquées à des fins d'exploitation sexuelle. La plupart des pays du monde sont touchés, qu'ils soient d'origine, de destination ou de transit, certains ayant le triste privilège d'assumer les trois rôles à la fois. Cette cause est souvent difficile à classer: droits de l'Homme, protection de l'enfance,

lutte contre le crime, genre, migrations? Elle n'apparaît pas dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La traite est souvent oubliée dans la liste des violences faites aux femmes ou aux enfants, de même que son corollaire, la prostitution, qui l'alimente¹. Elle est largement méconnue du grand public, notamment en France. Une de nos motivations, en adhérant à Coor-
dination SUD, est que ce phénomène social, cette question difficile et éminemment politique puisse être prise en compte et abordée plus largement, entre acteurs du développement et auprès du grand public, à travers des actions de sensibilisation ou d'éducation au développement.

Le Népal et l'Asie: terrains d'action de Planète enfants

Planète enfants est un acteur de terrain confronté dans sa pratique quotidienne aux mêmes défis que les autres ONG internationales. Notre petite structure travaille depuis l'origine au Népal, qui concentre toutes les causes traditionnelles liées à la traite (système patriarcal et discrimination de genre exacerbés, pauvreté, manque d'éducation) auxquelles se ra-

joute une topographie favorisant l'isolement et la vulnérabilité. Notre intervention se concentre sur quelques groupes de population à risques: communautés des bidonvilles, villages ciblés par les trafiquants, jeunes filles ou femmes candidates à l'émigration économique, prostituées, victimes de violence domestique. Elle se base sur la participation et le renforcement des capacités des acteurs pour résoudre des problématiques telles que le manque d'implication des autorités, la durabilité des structures mises en place, les défis inhérents au travail en partenariat et les difficultés de financement des programmes. Autant de sujets sur lesquels il nous semble que la coordination, la réflexion commune et l'échange de bonnes pratiques sont indispensables. Être membre de Coor-
dination SUD, c'est être représenté au niveau national et apporter sa pierre à l'édifice d'un projet collectif... c'est aussi ça, la solidarité. ■

www.planete-enfants.org

¹ Selon Planète enfants, la prostitution est une atteinte à la dignité humaine et alimente la traite des enfants et l'exploitation sexuelle. L'ONG se range du côté des abolitionnistes.

3 questions à Bakary Doumbia président de la Fecong, fédération des collectifs d'ONG du Mali

Depuis 2008, la Fecong participe à l'Open Forum sur l'efficacité de la contribution des organisations de la société civile (OSC) au développement, processus participatif qui vise à construire et à promouvoir le rôle de la société civile dans ce domaine.

NDS: Pourquoi la Fecong participe-t-elle au processus Open Forum?

Bakary Doumbia: La Fecong voit dans ce processus la possibilité de renforcer la place croissante qu'occupent les OSC dans les espaces de dialogue politique au Mali. Les consultations nationales ont été l'occasion de débattre avec le gouvernement et les donateurs de l'importance de la participation des ONG aux espaces de dialogue dans le pays. Cette participation, malgré l'adoption de l'Agenda d'Accra, n'était pas évidente.

NDS: Quels sont les apports de l'Assemblée globale d'Istanbul tenue au mois de septembre?

BD: Les huit principes définis lors de l'Assemblée globale d'Istanbul confortent la démarche de collaboration globale entre les OSC maliennes - dont plus de 50 sont réunies dans le Forum des OSC au Mali - afin d'améliorer leur efficacité et l'impact de leurs actions. La définition de principes d'efficacité et de normes minimales pour un environnement propice démontre la volonté des OSC de se questionner sur leurs pratiques afin de produire des résultats plus durables.

NDS: Quelles sont les prochaines étapes de l'Open Forum?

BD: Le quatrième Forum de haut niveau se tiendra en Corée du Sud fin 2011. Chaque OSC continuera le dialogue au niveau national en travaillant sur l'appropriation des principes définis à Istanbul, poursuivra la réflexion sur les directives, les indicateurs et les mécanismes de mise en œuvre, initiera des discussions sur les moyens d'assurer un environnement propice aux OSC dans les pays, partagera les principes d'Istanbul avec les gouvernements et appliquera la stratégie politique de l'Open Forum. ■

Plus d'information:
www.cso-effectiveness.org

DOSSIER-DÉBAT: PAS DE PLAN B POUR SAUVER LA PLANÈTE! PAGE 2

TRIBUNE: HAÏTI ENTRE LA PESTE ET LE CHOLÉRA PAGE 4

L'INVITÉE: STÉPHANIE SELLE, PLANÈTE ENFANTS PAGE 4

NDS

Hiver 2010
LES NOUVELLES DE SUD

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 141

Vie des commissions

L'APD PASSÉE AU CRIBLE

Chaque année, à l'occasion du projet de loi de finances, la commission APD et financements innovants de Coor-
dination SUD produit un rapport d'analyse de l'aide publique au développement (APD) française, avec les contributions sectorielles des autres commissions thématiques¹.

Flore Tixier
chargée de mission APD et coopération
au développement, Coor-
dination SUD

Depuis 2001, la Loi organique relative aux lois de finances (Lolf) permet une meilleure lisibilité du budget de l'État et un rôle accru du Parlement. Le budget de l'État comprend une mission APD composée de trois programmes, gérés par le MAEE, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi ou le MIHDS. La Lolf permet de programmer de façon pluriannuelle les dépenses de l'État dans une logique de contrôle et de réduction des dépenses. Une nouvelle loi de programmation des finances publiques est adoptée cet automne pour la période 2011-2013.

L'APD dans le projet de loi de finances

Chaque année, les commissions de travail de Coor-
dination SUD décortiquent les montants déclarés par la France au titre de l'APD. Elles relèvent un écart conséquent entre une APD officielle (notifiée au Comité d'aide au développement de l'OCDE) et une APD « réelle », définie par Coor-
dination SUD comme l'APD contribuant réellement au financement du développement. L'APD réelle exclut 90 % des allègements de dettes et les dépenses suivantes: écolage, accueil des réfugiés en France, dépenses allouées aux TOM. On constate au sein de l'APD française

un recours accru aux prêts à destination des pays émergents et à revenu intermédiaire, qui ne relève pas d'une politique de coopération au développement mais

« La Lolf permet de programmer de façon pluriannuelle les dépenses de l'État dans une logique de contrôle et de réduction des dépenses. »

d'une politique de coopération économique avec ces pays. Les négociations au sein du gouvernement sur la partie dépenses du budget se terminent à la fin du mois de juillet. Coor-
dination SUD

organise des rendez-vous de plaidoyer avec les ministères de l'Économie, du Budget, des Affaires étrangères et européennes et le cabinet du Premier ministre, afin de s'assurer que l'APD

ne soit pas une variable d'ajustement des arbitrages. À l'automne, à partir du travail d'analyse des commissions de Coor-
dination SUD, des auditions sont organisées avec les parlementaires, les rapporteurs APD des deux chambres ainsi que les groupes politiques. Ceux-ci attendent beaucoup de ces auditions, notamment en termes d'information et d'analyses. ■

Voir le rapport sur le PLF 2011:
www.coordinationsud.org/L-APD-dans-le-PLF-2011

¹ En 2010, Coor-
dination SUD compte sept commissions thématiques: APD et financements innovants, Agriculture et alimentation, Climat et développement, Éducation, Genre, Humainitaire, Santé et développement.

Tribune HAÏTI ENTRE LA PESTE ET LE CHOLÉRA

Sandrine Chopin
représentante de la direction de Handicap international à Paris, chef de file de la commission Humanitaire et administratrice de Coor-
dination SUD

Des millions de dollars d'aide, des centaines d'avions, l'intervention des militaires les plus puissants du monde, le plus grand déploiement d'aide humanitaire jamais vu... et pourtant, neuf mois après cette mobilisation sans précédent pour Haïti: le choléra.

Le choléra, écho à la situation d'un pays

Dans la mémoire collective, le choléra est le plus terrible des maux, symbole d'un corps qui se vide de toute substance. La maladie fait écho à la situation générale d'Haïti, longtemps sous perfusion d'aide mais qui n'a jamais réussi à trouver une gouvernance qui puisse traiter le mal profond qui la ronge. Si les humanitaires ont travaillé d'arrache-pied pour éviter, contenir et traiter les épidémies, ils n'ont ni le mandat, ni les moyens d'intervenir sur la gestion générale du pays. Le tremblement de terre a frappé un pays très vulnérable. En effet, une large proportion de sa population

demeurait déjà en extrême précarité, incapable de vivre de ses propres revenus, et dépendant grandement de la diaspora. En quelques décennies, Haïti a perdu son autonomie alimentaire. Le développement du secteur tertiaire, au détriment du secteur agricole, a paupérisé les campagnes mais aussi les villes. La « République de Port-au-Prince » comme la surnomment les Haïtiens, a négligé le développement du reste du pays. Le système scolaire, les services de base que sont la santé, l'eau et l'électricité font cruellement défaut en dehors des villes, obligeant les paysans à venir vivre la misère dans les cités. Avec un taux d'urbanisation supérieur à 60 %, Haïti attend la décentralisation, celle qui devrait permettre un rééquilibrage des services et des secteurs.

Les conséquences sur la reconstruction

La communauté internationale mobilisée au chevet d'Haïti est allée au-delà des espérances avec un financement à plus de 100 % du plan de reconstruction. Géré par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) et codirigé par le président Bill Clinton et le Premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive, ce plan est le symbole de la reconstruction pérenne et rapide d'une Haïti dévastée. Aujourd'hui, la CIRH fonctionne au ralenti et les programmes de reconstruction échelonnés sur 18 mois pié-

tent. Impossible de démarrer des projets de reconstruction dans une capitale qui, dix mois après le tremblement de terre, croule toujours sous les gravats. Il n'y a toujours pas de plan d'occupation des sols, ni de loi permettant de régler en urgence les problèmes de propriété. Il n'y a pas non plus de zone allouée au stockage des gravats. Les populations affectées par le tremblement de terre et déplacées dans des camps provisoires vivent dans des conditions peu acceptables, et sont à ce jour terrifiées par les cyclones et l'arrivée du choléra. Les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants, sont victimes de maladies et de violences. Comment contenir la violence dans un contexte où règnent corruption et injustice? Tout semble suspendu au 28 novembre, date des élections législatives et présidentielles et à la volonté seule du peuple haïtien d'engager les changements. Nous avons tous combattu contre une mise sous tutelle du pays et pour une auto-détermination des changements. Mais il ne faut pas abandonner les Haïtiens dans ce moment crucial de leur histoire. La communauté internationale doit se faire avocate et protectrice d'élections transparentes et doit renforcer la formidable résilience du peuple haïtien. N'est-ce pas aussi à nous d'encourager nos États à avoir la détermination d'accompagner en toute transparence Haïti et sa population vers son avenir et le chemin de la guérison? ■

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - COULEUR - CRÉATION GRAPHIQUE AGENCIE LUMIÈRE

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement
ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél.: 01 44 72 93 72
Fax: 01 44 72 93 73
sud@coordinationsud.org
Directeur de publication Jean-Louis Vielajous
Rédactrice en chef: Anne Perrin - Coordinatrice: Marie Bessières
Imprimeur: Gécy - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coor-
dination SUD
Abonnement, nous contacter: bessieres@coordinationsud.org

RENDEZ-VOUS
SÉMINAIRE « NOUS AVONS OSÉ LE GENRE »
La commission Genre de Coor-
dination SUD, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, organise le 6 décembre un séminaire sur l'approche « genre et développement » dans les ONG françaises.
En savoir plus: www.coordinationsud.org/Seminaire-Nous-avons-ose-le-genre

Momar Talla Kane
président du Conseil des ONG
d'appui au développement
au Sénégal (CONGAD),
membre du Comité national
d'organisation du FSM Dakar 2011

Forum social mondial 2011: perspectives citoyennes

Dakar, point de ralliement des mouvements sociaux d'Afrique et du monde, accueillera le prochain Forum social mondial en février 2011. Il sera le réceptacle des initiatives citoyennes pour l'équité et la justice et rendra compte de dynamiques qui prennent racines sur l'engagement d'hommes et de femmes de l'espace rural et des centres urbains.

Depuis plus d'un an, le comité national d'organisation, regroupant l'essentiel des organisations et mouvements sociaux sénégalais, ONG, universitaires, syndicats, mouvements de femmes, jeunes et paysans, est à pied d'œuvre pour la gestion politique, technique et administrative du processus préparatoire. Dans notre marche vers un monde plus solidaire, l'événement n'aura pas uniquement une fonction de rappel. Le FSM de Dakar sera une contribution pratique et efficace à l'exercice du droit au développement durable à travers l'émergence de pôles citoyens exerçant leurs droits politiques et civiques pour influencer sur les processus de gouvernance aux plans mondial, national et local. Il sera un moment fort d'expression démocratique des citoyens, déterminés à briser toutes les chaînes tissées par le système financier international. Il s'agira notamment, dans un contexte caractérisé par les crises multiformes, de consacrer l'attention nécessaire au financement du développement, en particulier de l'agriculture dans toutes ses dimensions, du développement des connaissances et de l'adaptation aux changements climatiques. Enfin, Dakar 2011 devra, incontestablement, être le lieu de ruptures et approfondissement: ruptures fondées sur un bilan sans complaisance du FSM; approfondissement des alternatives que charrieront les luttes victorieuses des mouvements sociaux. ■

www.congad.sn

Protection de la biodiversité, lutte contre le changement climatique et solidarité internationale: même combat! À moins de deux ans du Sommet Rio+20, regards croisés sur les enjeux de solidarité internationale des sommets de Nagoya et de Cancun.

Anne Chetaille
chef de file de la commission Climat et développement de Coordination SUD, chargée de projets Environnement et climat au Gret

Quelle doit être la vision de la communauté internationale d'ici 2050 pour enrayer la perte de biodiversité et lutter contre le changement climatique? Quel objectif doit-elle se fixer d'ici 2020? À quel niveau doit-elle réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES)? Combien de milliards d'euros les pays développés seront-ils prêts à verser aux pays en développement (PED) pour contribuer à répondre à ces défis environnementaux? Telles sont les grandes questions qui dominent les négociations internationales sur la biodiversité et le changement climatique.

Nagoya et Cancun: victimes du syndrome de Copenhague?

Fin 2010 se tiennent deux rendez-vous importants sur la protection de l'environnement mondial dont on ose à peine parler: la 10^e Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB, du 18 au 29 octobre à Nagoya, Japon) et la 16^e COP à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) du 29 novembre au 10 décembre à Cancun (Mexique). Sont-ils victimes du « syndrome de Copenhague »?

Conventions de Rio: quelles synergies?

Moins de deux ans avant le sommet de Rio+20, se pose la question des synergies entre les trois conventions dites « de Rio »: Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Convention sur la biodiversité (CDB), et Convention sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Les données scientifiques prouvent que ces trois objectifs doivent se renforcer mutuellement. Sur le terrain, les plans d'action nationaux élaborés dans les PED et en grande partie financés par l'aide publique au développement (APD) se recoupent souvent. Dans un contexte de baisse de l'APD,

PAS DE PLAN B POUR SAUVER LA PLANÈTE!

Après l'échec du sommet sur le climat fin 2009, la frilosité domine: il ne faut pas susciter trop d'attentes en affichant des volontés politiques trop ambitieuses! Début 2007, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) pointait du doigt la forte responsabilité de l'homme dans le changement climatique. Au printemps 2010,

Le bilan à mi-parcours des engagements sur les financements précoces pris par certains pays développés pour la période 2010-2012 dans le cadre de l'accord de Copenhague sera un test pour l'avancée des négociations. »

le secrétariat de la CDB publiait le troisième rapport sur les perspectives mondiales sur la biodiversité. Nouveau constat alarmant: « Les mesures prises pour appliquer la Convention sur la diversité biologique n'ont pas été d'une ampleur suffisante pour faire face aux pressions qui s'exercent sur la diversité biologique de la plupart des régions ». Selon la liste rouge établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), un tiers des espèces répertoriées sont menacées d'extinction. Alors que les scientifiques sonnent le tocsin, des réponses politiques ambitieuses doivent être apportées dans les négociations en cours sur la définition d'un plan stratégique sur la biodiversité pour la période 2011-2020 et un nouvel accord sur le climat pour l'après-2012.

À Nagoya, le pire a été évité. Le plan stratégique fixe 20 objectifs pour stopper la perte de biodiversité, parmi lesquels la réduction de moitié du taux d'érosion des habitats naturels tels que les forêts et l'augmentation de la surface des aires protégées terrestres (17 %) et marines (10 %). Le Protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages liés à leur exploitation qui était négocié depuis huit ans, a été adopté: une réussite historique! En ce qui concerne le climat, après l'échec de Copenhague, l'adoption d'un nouvel accord est remise, au mieux, à la COP 17 en 2012. Peu de décisions majeures sont attendues à Cancun. Cependant, le bilan à mi-parcours des engagements sur les financements précoces pris par certains pays développés pour la période 2010-2012 dans le cadre de l'accord de Copenhague sera un test pour l'avancée des négociations.

Des blocages forts dans les négociations internationales

Qu'il s'agisse de biodiversité ou de climat, les négociations internationales se heurtent à des blocages forts sur le niveau d'ambition et les moyens d'actions à mobiliser. La difficulté des pays à s'entendre sur des objectifs

30 milliards
de dollars de ressources additionnelles promises à Copenhague par les pays développés entre 2010 et 2012

420 millions
d'euros par an pour le changement climatique promis par la France à Copenhague entre 2010 et 2012

500 millions
d'euros par an pour la biodiversité promis par la France à Nagoya à partir de 2014

de réduction des émissions de gaz à effet de serre au moyen et long terme, ainsi que sur la répartition de l'effort entre les pays développés et les pays en développement, (PED) s'explique en grande partie par des raisons économiques. En effet, la réduction des émissions et l'adaptation aux impacts du changement climatique pourraient entraîner des changements radicaux en termes de modes de production et de consommation. Dans le cas de la biodiversité, les enjeux économiques sont sous-jacents et pour le moment indirects car la biodiversité n'a pas (encore?) de prix, bien que l'idée – controversée – de donner un prix à la nature progresse. Un autre argument est donné par certains négociateurs pour justifier la difficulté à s'engager sur des objectifs précis en matière de protection de la biodiversité: les données scientifiques pour établir un scénario de référence sur l'état de la biodiversité et fixer des indicateurs mesurables sont encore insuffisantes. Argument fondé ou bien fallacieux pour repousser les efforts de protection de la biodiversité? Dans les deux arènes de négociation, la question de la solidarité internationale se pose avec la même acuité. La question des responsabilités communes mais différenciées entre les pays développés et les PED et plus globalement de l'équité, est au cœur des débats. En termes de besoins financiers, on estime à 200 milliards de dollars les besoins en financements et investissement nécessaires d'ici 2030 pour

maintenir les émissions de gaz à effet de serre au niveau actuel, soit 0,3 à 0,5 % du PIB mondial. Dans le cas de la biodiversité, il n'y a pas d'estimation encore précise. Le secrétaire de la CDB a annoncé qu'il faudrait multiplier par dix les fonds disponibles, sans que l'on connaisse l'ampleur des transferts actuels. Dans les deux cas, les PED exigent des financements nouveaux et adéquats par rapport au niveau des engagements demandés et les posent en condition préalable à l'adoption de tout engagement sur des objectifs et actions concrètes de leur part.

Face au constat alarmant des scientifiques et aux besoins de solidarité internationale, les réponses politiques sont encore timides. »

L'épineuse question des financements

Face à l'ampleur des besoins, l'utilisation efficace et efficace des financements disponibles, qu'ils soient d'origine publique ou privée, est indispensable, de même que l'identification de mécanismes de financements innovants. Les pays développés appellent à la mobilisation du secteur privé, ce que les PED voient comme une tentative de se défausser de leur responsabilité. Les PED exigent que les pays développés soient transparents sur le suivi des contributions financières. À la COP 10 de la CDB, les Parties ont adopté une décision relative à la stratégie de mobilisation des ressources, incluant des dispositions sur les objectifs et les indicateurs de suivi de l'application de la stratégie de mobilisation des ressources financières et les mécanismes de financements innovants. Lors des discussions

sur ce texte, les pays développés ont refusé une proposition des PED consistant à choisir comme indicateur le montant des flux financiers internationaux d'APD portant sur la biodiversité d'ici 2020, en raison notamment de l'absence de données sur le niveau actuel des transferts financiers. Cependant, dans le texte adopté à Nagoya, une quinzaine d'indicateurs relativement détaillés ont été identifiés parmi lesquels les flux financiers agrégés, leur montant, « et s'il y a lieu, leur pourcentage du financement lié à la diversité biologique par an, pour réaliser les trois objectifs de la Convention d'une manière qui évite le double décompte, dans sa totalité et, notamment, les catégories suivantes: aide publique au développement; budgets nationaux à tous les niveaux; secteur privé ». Les pays s'engagent également à mener une évaluation des besoins financiers au niveau national d'ici la COP 11 (2012).

La COP 16 sur le climat sera l'occasion de faire un premier bilan des contributions effectivement accordées par les pays développés depuis Copenhague et de discuter des fameux critères « MRV » (mesurable, reportable et vérifiable) qui devront être appliqués, selon les PED, aux engagements des pays développés. Des idées seront sans doute à puiser dans la décision prise par la COP 10 à la Convention sur la diversité biologique.

Face au constat alarmant des scientifiques et aux besoins de solidarité internationale, les réponses politiques sont encore timides. Le relatif succès de la Conférence de Nagoya vient quand même donner du baume au cœur. Espérons qu'il contribue à remettre la négociation climat sur les rails et à revitaliser le processus onusien! Il n'y a pas de plan B pour sauver la planète! ■

FINANCEMENTS PRECOCES POUR LE CLIMAT

Les pays développés se sont engagés dans l'accord de Copenhague à verser 30 milliards de dollars de ressources additionnelles entre 2010 et 2012 et à lever 100 milliards de dollars d'ici 2020 pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter face au changement climatique. Un an après Copenhague, les financements engagés s'élèvent à 7,9 milliards de dollars, dont la moitié provient de prêts et moins de 1 % doit être versé au Fonds sur l'adaptation du Protocole de Kyoto. Seuls 2,2 milliards de dollars sont additionnels à l'APD.

Voir la position RAC-F Coordination SUD: www.coordinationsud.org/Les-financements-precoces-pour-le

SOMMET DU G20 À SÉOUL

Les 11 et 12 novembre s'est tenu en Corée le premier G20 organisé dans un pays émergent. Après Toronto, il s'agissait d'une étape décisive pour la finalisation de certains dossiers de régulation financière et l'ouverture aux questions de développement. La régulation des prix agricoles a été abordée, ainsi que la gouvernance mondiale. La société civile coréenne s'est largement mobilisée. Un G20 civil a été organisé les 14 et 15 octobre en marge de la réunion des sherpas. Plusieurs dizaines d'organisations étaient présentes. Dans la semaine précédant le sommet, une semaine d'action collective des peuples s'est tenue avec un sommet alternatif. Pour les ONG françaises présentes, c'était l'occasion de faire le lien avec les prochains sommets prévus en France en 2011.

BILAN DE DEUX ANS DE TRAVAIL AVEC L'AFD

Les ONG membres de Coordination SUD se sont réunies le 21 octobre pour faire le bilan de deux ans de travail avec l'AFD, qui gère depuis janvier 2009 le cofinancement des projets et programmes des ONG françaises: évolutions souhaitées, difficultés rencontrées, etc.

Voir le compte rendu sur l'extranet réservé aux membres: www.coordinationsud.org/extranet

À LIRE

NOTES DE LA C2A

Après les accaparements de terre en octobre, les Notes de la C2A s'intéressent à la cohérence des politiques de développement en matière agricole. www.coordinationsud.org/Les-notes-de-la-C2A

À CONSULTER

FRIO: PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Afin de favoriser le partage d'expériences sur la professionnalisation des ONG, Coordination SUD propose des fiches d'enseignements, rédigées par les ONG ayant bénéficié du Frio. www.coordinationsud.org/Fiches-d-enseignements-Frio

À SUIVRE

ATELIER SUR L'EFFICACITÉ DE LA CONTRIBUTION DES OSC AU DÉVELOPPEMENT

Coordination SUD organise en février 2011 un atelier d'information et de réflexion sur les principes d'efficacité définis en septembre 2010 lors du Forum ouvert sur l'efficacité de la contribution des organisations de la société civile (OSC) au développement à Istanbul. L'atelier portera sur l'interprétation, les conditions et les modalités d'application de ces principes, traduisant l'affirmation de valeurs et de qualités censées inspirer les relations politiques, socio-économiques et organisationnelles des OSC.